

Déclaration du SNUDI-FO 53 à la CAPD du 10 janvier 2023

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Mesdames et Messieurs les membres de la CAPD,

A l'issue des élections professionnelles, les professeurs des écoles du département ont placé le SNUDI-FO 53 comme première organisation syndicale des écoles publiques du département. Avec 37% des suffrages, les collègues nous ont confié un mandat qui oblige :

C'est la poursuite de la voie que nous avons tracée, c'est le mandat pour l'augmentation des salaires, de la défense inconditionnelle des droits et des conditions de travail des personnels, c'est un mandat pour la défense de l'école publique et pour résister aux attaques qui lui sont inlassablement portées ces dernières années.

Malgré la disparition des prérogatives des CAPD, les représentants du SNUDI-FO 53 sont donc toujours aussi déterminés à lutter contre toute forme d'autoritarisme, contre l'arbitraire PPCR et contre tout ce qui dégrade la carrière et les conditions de travail des PE.

Les collègues ont tenu à bouts de bras l'école de la République pendant la longue crise de la Covid, la rentrée 2022 aurait dû être celle du retour à la normale et pourtant nous avons tous le sentiment que rien ne change. Les tâches ne font que s'alourdir : constellations, évaluations d'école, et plus récemment anticipation d'éventuelles coupures d'électricité, qui s'ajoutent à l'accueil régulier d'élèves sans professeur.

Le SNUDI-FO n'a cessé de revendiquer le recrutement immédiat de tous les candidats aux concours sur les listes complémentaires. C'est enfin fait. Pour autant, rien n'est réglé, car les besoins sur le terrain sont urgents et nombreux : manque de remplaçants, RASED surchargés, manque d'enseignants référents... Le SNUDI-FO 53, à l'inverse des logiques budgétaires et austéritaires qui prévoient la suppression de 78 postes de PE pour notre académie, probablement 15 pour notre département, revendique le ré-abondement de la liste complémentaire, à hauteur des besoins urgents qui s'expriment dans les écoles.

En 2020, les élèves sont en moyenne 18,4 par enseignant dans l'enseignement primaire en France alors que la moyenne dans l'ensemble de l'Union européenne est de 13,6. Ce ratio est de 14,9 en Allemagne, de 13,3 en Espagne, de 11,1 en Italie... (Source : Insee - Eurostat-octobre 2022). Et que fait ce gouvernement ? Il annonce vouloir améliorer l'école et les performances des élèves mais...il poursuit la casse du service public d'éducation en supprimant des postes et en dégradant toujours les conditions de travail des personnels ! Cela n'augure rien de bon. Qui peut croire que les conditions d'exercice des agents vont s'améliorer ou que le niveau des élèves va progresser, sans mettre des moyens pour diminuer ce ratio ?

Le ministre doit prendre conscience du degré d'exaspération des personnels. Les annonces du président de la République sur les retraites ne font qu'aggraver les choses. L'utilisation massive et systématique du 49-3 devient insupportable. Le SNUDI-FO 53 le dit tout net : si ce gouvernement persiste à remettre en cause les retraites des fonctionnaires, à repousser l'âge de la retraite à 64 ou 65 ans et à substituer des primes au salaire, alors ce sera la grève.

Le SNUDI-FO de la Mayenne se retrouve pleinement dans le communiqué de l'ensemble des confédérations FO – CGT – CFDT – CFTC – CGC – avec l'UNSA, SOLIDAIRES et la FSU et les organisations de jeunesse de notre pays qui réaffirment leur détermination à mettre en échec les projets du gouvernement. En tout état de cause, le SNUDI-FO 53, et les collègues qu'il représente y sont prêts.